



**CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE MONTFERMEIL  
ET L'IME DU RAINCY  
POUR DES INTERVENTIONS DU 5 FEVRIER AU 7 MAI 2025**

Entre les soussignés :

La Mairie de Montfermeil, sise 7/11 place Jean Mermoz 93370 Montfermeil, représentée par son Maire en exercice, Monsieur Xavier LEMOINE, agissant en vertu de la délibération n° 2020\_05\_048 du 23 mai 2020, N° SIRET 219 300 472 00194,  
Ci-après dénommé "la Ville" d'une part ;

ET

L'Institut Médico-Educatif LE NID, sis 7 allée du Château d'Eau 93340 Le Raincy, représenté par sa Directrice, Madame Sandrine LOEFFEL, N° SIRET 341 062 404 03340,  
Ci-après dénommé "L'Etablissement" d'une part;

**IL EST PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :**

Dans le cadre d'un projet pédagogique établi par le centre de loisirs maternel JULES FERRY, un partenariat caractérisé par le partage d'objectifs communs et de sensibilisation au handicap est mis en place afin de permettre l'éveil des consciences pour comprendre le handicap, la connaissance des typologies de handicap et déconstruire les stéréotypes.

Elle précise de façon non exhaustive les droits et obligations principaux des trois cocontractants, étant entendu que ceux-ci peuvent évoluer au fil du temps; l'objectif principal étant que le partenariat qui unit les trois parties se développe au maximum et dans le sens des intérêts de chacun.

**Article 1 : Objet**

La présente convention a pour objet de fixer les modalités du partenariat entre la Ville de Montfermeil et l'Institut Médico-Educatif Le Nid.

Elle définit les activités d'intérêt général que la Ville et l'Etablissement s'engagent à mettre en oeuvre.

**Article 2 : Durée/Lieu**

La convention de partenariat est conclue entre les deux parties pour la période du 5 février 2025 au 7 mai 2025. Les rencontres auront lieu comme suit :

Date	Horaires	Lieu accueil activités	Partenaires présents	Nombre d'enfants maximum
Mercredi 5 février 2025	9h30/17h30	Centre de loisirs Jules Ferry	CL Jules Ferry	16
			IME Le Nid	8
Mercredi 9 avril 2025	9h30/17h30	IME Le Nid - Le Raincy	CL Ferry	16
			IME Le Nid	8
mercredi 7 mai 2025	11h00/19h00	Cour école élémentaire J.Ferry Montfermeil	CL Jules Ferry	16
			IME Le Nid	8

**Adresses :**

- Centre de loisirs Jules Ferry : 167 avenue Gabriel Péri 93370 Montfermeil.
- Institut Médico-Educatif Le Nid : 7 allée du Château d'Eau 93340 Le Raincy.

**Article 3 : Engagement de l'Etablissement :**

D'une manière Générale, l'Etablissement s'engage à mettre à disposition deux éducateurs afin d'encadrer les enfants lors des différentes activités et ateliers mis en place.

**Article 4 : Engagement de la Ville :**

La Ville s'engage à mettre à disposition deux animateurs pour l'encadrement des enfants du centre de loisirs Jules Ferry lors des différentes activités et ateliers mis en place.

**Article 5 : Engagements réciproques**

Chacune des parties s'engage à respecter le secret des informations concernant les personnes présentes lors de ces rencontres.

Cette convention est établie à titre gracieux.

**Article 6 : Droit à l'image**

En vertu du droit à l'image reconnu à toute personne, les différentes parties s'engage à obtenir et être en possession du consentement écrit préalable et éclairé de chacune des personnes qui seront filmées ou prises en photo.

**Article 7 : Résiliation**

Chacune des parties pourra résilier la convention, de plein droit, à tout moment, au cas où l'une des parties manquerait gravement à ses obligations contractuelles. Cette résiliation devra être précédée d'une mise en demeure par lettre recommandée.

**Article 8 : Assurances**

L'ensemble des partenaires déclarent être couverts par les assurances nécessaires au bon déroulement des actions et du projet, notamment responsabilité civile, pour les dommages susceptibles d'être causés par l'intervention de ses membres.

Les différents partenaires s'engagent à fournir une attestation d'assurance.

**Article 9 : Validité de la convention**

En cas de désaccord, ou à la demande de l'une ou des autres parties, il sera provoqué une rencontre entre les différentes directions. La présente convention est valable pour la date indiquée à compter de sa date de signature.

Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout litige qui pourrait surgir à l'occasion de la présente convention.

En cas de désaccord persistant, ce différent sera de la compétence exécutive du Tribunal Administratif de Montreuil.

Fait à Montfermeil, en trois exemplaires.

Date : 29/01/2025

La Ville,  
Xavier LEMOINE  
Maire de Montfermeil



L'Institut Médico-Educatif Le Nid  
Sandrine LOEFFEL  
Directrice

**GRUPPE SOS - LE NID**  
Internat Médico Pédagogique  
7 allée du Château d'eau  
93340 LE RAINCY  
01 43 81 04 25  
Siret : 341 062 404 03340

Accusé de réception en préfecture  
093-219300472-20250129-DEL2025\_01\_024-DE  
Date de télétransmission : 03/02/2025  
Date de réception préfecture : 03/02/2025